

LA PROCEDURE POUR VALORISATION DES ELEMENTS A REPERTORIER

Bonjour,

Vous trouverez ci joint un document expliquant la procédure à suivre pour demander des valorisations d'éléments.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Jean Michel RUELLE, DTF

INTITULE	FILIERES	PROPOSITIONS ET ARGUMENTATION
NOUVEAUX ELEMENTS A REPERTORIER	N1, N2 et N3 solistes duos et équipes.	<p>Pour rappel : quelle que soit la filière et la catégorie (solo, duo ou équipe), les lancés doivent être composés d'éléments présents et valorisés dans le tableau des éléments.</p> <p>Procédure</p> <p>Les mouvements doivent être présentés au comité de « valorisation » sous forme vidéo (<i>de préférence Iphone ou ipad</i>) à dbcom@ffstb.fr</p> <ul style="list-style-type: none">• Les vidéos ne concernent que des éléments isolés et non des enchaînements.• Ces derniers doivent être très bien réalisés, au risque de ne pas être valorisés.• Les éléments valorisables doivent être de « nouveaux mouvements » et non des mouvements existants transformés ou moins bien réalisés. (<i>Les éléments mal réalisés et non reconnaissables ne seront pas valorisés</i>)• La vidéo doit comprendre le mouvement « avec le bâton ».• Les vidéos devront être envoyées avant le 25 novembre 2019. Au-delà de cette date, aucune demande ne sera traitée. <p>Les valeurs seront rendues pour le 15 décembre.</p>